

Acide Concentré

Nettoyage et détartrage du matériel de traite

1. PROPRIÉTÉS :



Il est utilisé pour éliminer les souillures organiques et minérales des installations de traite.



ACIDE CONCENTRÉ est un produit liquide acide très concentré non moussant.

S'utilise en nettoyage 3 phase dès la dose de dilution à 0,05%.

2. MODE D'EMPLOI :

ACIDE CONCENTRÉ s'utilise en solution de 0,2 % à 0,3 %, à température ambiante et jusqu'à 70°C. La concentration d'utilisation est à adapter en fonction de l'importance des souillures, du mode de nettoyage et du matériel utilisé.

En nettoyage 3 phases :

Après un premier rinçage à l'eau claire.

Faire circuler une solution de 0,15 à 0,2% d'ALCALIN CONCENTRÉ et de 0,15 à 0,2% de DETERQUAT CL12,6 (réf. 1014).

Laisser agir 5 à 10 minutes à 60°C.

Vidanger le circuit puis rincer à l'eau claire.

Utiliser en rinçage final, une solution d'ACIDE CONCENTRÉ de 0,05 à 0,1% de 3 à 5 minutes à 30°C.

Ne jamais mélanger un produit acide avec un extrait de javel (alcalin chloré) pour éviter que les gaz chlore (toxique) ne soient libérés dans l'air.

3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide incolore
pH à 1% :	< 1,00
Densité :	1,44 g/cm ³ +/- 0,015
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
Contient, parmi d'autres composants (règlement (CE) 648/2004) :	Inférieur à 5 % : phosphonates, agents de surfaces non ioniques Supérieur à 30 % : phosphates

4. CONDITIONNEMENTS :

Disponible en :

- Bidon de 24 KG. Réf. 001122791.

- Fût de 72 KG. Réf. 001122792.

Ces conditionnements, peuvent être valorisés via le service de collecte EVPHEL, proposé par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR. Bien vider, rincer et égoutter l'emballage.

5. PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel. Formule déposée au centre antipoison Européen (PCN). Réf 1227.

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Ne pas appliquer sur surfaces sensibles, peintes, et métaux légers (alu, cuivre, laiton, bronze, étain, fer).

En cas de doute, faire un essai sur une petite surface à la concentration préconisée, laisser agir puis rincer abondamment. Ne pas appliquer sur le béton. Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements).

Rinçage obligatoire.

N° de révision : 2/10/2024 (V4)